

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA LOIRE

Réception par le préfet : 08/07/2016

Publication : 08/07/2016

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

REUNION DU 23 JUIN 2016

DECISION

Numéro 16 - 06 - 059

Décision 7 : L'avenant de transfert au marché de construction du centre d'incendie et de secours de Saint Sauveur en Rue.

Le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 17 juin 2016 s'est réuni le 23 juin 2016 à partir de 9 heures 30 au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Le quorum de l'assemblée était atteint (5 membres présents sur un total de 5 administrateurs).

Étaient présents : Marianne Darfeuille (Vice-présidente) ; Georges Dru (Vice-président) ; Claude Giraud (Vice-président) ; Claude Liogier (membre du bureau) ; Bernard Philibert (Président).

Exposé du rapport effectué par le Président :

Le lot n°7 « façades » du marché relatif à la construction du centre d'incendie et de secours de Saint Sauveur en Rue a été attribué à la société CFF Compagnie française des façades.

Par jugement du Tribunal de commerce de Saint-Etienne en date du 8 juin 2016, la société titulaire a été mise en liquidation judiciaire. Un plan de cession a également été prononcé au profit de la société CFF SARL (Siret 820 527 349 00014).

Il convient donc de transférer le marché cité en objet à la société CFF SARL et ce, à compter du 1^{er} juin 2016 ; date d'entrée en vigueur du jugement susvisé. La société CFF SARL assumera l'ensemble des obligations contractuelles acceptées initialement par la CFF Compagnie française des façades.

**Vu le rapport présenté par le Président,
le Bureau prend la décision suivante :**

Article unique :

Le Bureau du Conseil d'administration approuve l'avenant de transfert au marché de construction du centre d'incendie et de secours de Saint Sauveur en Rue et autorise le Président à signer le document ci-joint.

Décision adoptée à l'unanimité.

Le Président du Conseil d'administration
du Service départemental d'incendie
et de secours de la Loire



Bernard PHILIBERT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-284210242-20160623-16-06-059-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/07/2016

Publication : 08/07/2016